

Un nouveau point étape s'est déroulé mardi au tribunal de commerce de Laval dans le cadre du dossier de l'imprimerie [FLOCH](#) / T : 02.43.04.18.40 (siège à Mayenne). Un bilan de l'activité de la société a été réalisé. Elle a été placée en redressement en juillet dernier en raison de difficultés financières consécutives à la chute des ventes en librairies. Une prochaine audience aura lieu le 15 juillet pour un nouveau bilan économique et social. Le 23 juillet, la décision sera rendue sur le prolongement ou non de la période d'observation.

www.imprimeriefloch.fr